

La Belgique dénonce la loi criminalisant l'homosexualité au Burundi

@rib News, 27/04/2009 SPF Affaires Étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement Communiqué de presse - Date 27/04/2009 Charles Michel préoccupé par la loi criminalisant l'homosexualité au Burundi Charles Michel, Ministre de la Coopération au Développement s'est dit très préoccupé à l'annonce de la signature par le Président burundais Nkurunziza de la loi criminalisant l'homosexualité. Charles Michel plaide avec force en faveur du respect des droits de l'homme y compris du principe de non-discrimination sur base de l'orientation sexuelle. Le Ministre Michel prendra contact dans les prochaines heures avec différents collègues européens afin d'envisager une réaction concertée suite à ce cas manifeste d'atteinte aux droits de l'homme. Ndlr : Le président burundais a promulgué mercredi dernier une loi criminalisant l'homosexualité, ont annoncé samedi dans un communiqué 63 organisations internationales et nationales de défense des droits de l'Homme qui appellent le président Pierre Nkurunziza à revenir sur sa décision.